



PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Bordereau de dépôt des documents budgétaires valant accusé de réception à établir en double exemplaire  
**CE DOCUMENT EST A REMPLIR PAR LA COLLECTIVITE**

Nom de la collectivité :  
**MARCK**

Nature du document	Principal *	Eau *	Assainissement	Camping *	Lotissement *	ZAC *	Budget Annexe Résid logt PA	Autre (préciser)	Autre (préciser)
- Budget primitif 2022							X		
- Compte administratif									
Délibération d'affectation des résultats									
Délibération d'approbation du compte administratif									
- Compte de gestion									
Délibération d'approbation du compte de gestion									
- Budget supplémentaire									

\* Cocher les cases se rapportant aux documents déposés.

**Observations éventuelles (cadre réservé à l'administration) :**

Cachet de la collectivité et signature du maire ou du président

Cachet de la préfecture ou de la sous préfecture et date de réception

Reçu à la Sous-Préfecture de CALAIS le  
**15 AVR. 2022**



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFET DU PAS-DE-CALAIS**

**NOTE DE SYNTHÈSE**  
**BUDGET PRIMITIF 2022**  
**RESIDENCES LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES**  
**BUDGET ANNEXE AU CCAS DE MARCK**

**SOMMAIRE**

## **Introduction**

### **1. Section d'exploitation**

- 1.1. Les recettes d'exploitation
- 1.2. Les dépenses d'exploitation

### **2. Section d'investissement**

- 2.1. Les ressources (recettes)
- 2.2. Les emplois (dépenses)

### **3. Montant du budget consolidé**

## Introduction

L'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune.

Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. L'année de renouvellement municipale un délai supplémentaire est accordé aux collectivités qui peuvent le voter jusqu'au 30 avril.

Il est constitué de deux sections, exploitation et investissement. Toutes deux doivent être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Le budget « Résidences Logements pour Personnes Âgées » est un budget annexe au CCAS de Marck depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Pour rappel, le CCAS se verra confier à compter de 2022 des résidences destinées exclusivement à usage locatif de logements foyers au profit de personnes âgées. Le budget « Résidences Logements pour Personnes Âgées » a donc été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2022. C'est un budget annexe au CCAS de Marck.

La section d'exploitation retrace toutes les recettes et les dépenses courantes liées à la gestion des résidences logements pour personnes âgées.

La section d'investissement concerne les cautionnements à recevoir ou à rembourser.

## **1. Section d'exploitation**

### **1.1. Les recettes d'exploitation**

Les recettes d'exploitation concernent :

- Les produits issus des redevances de location perçues des logements de la résidence rue des Tilleuls à compter de mai 2022 (40 000 €)
- La subvention communale d'équilibre (24 000 €).

### **1.2. Les dépenses d'exploitation**

Les dépenses d'exploitation concernent :

- Des dépenses afférentes au personnel (18 000 €)
- Des dépenses afférentes à la structure (46 000 €) ; il s'agit de la redevance due au bailleur pour les logements de la résidence rue des Tilleuls à compter de mai 2022

## **2. La section d'investissement**

### **2.1. Les ressources (les recettes)**

Il s'agit de l'inscription de crédits pour des cautions à recevoir : 4 000 €.

### **2.2. Les emplois (les dépenses)**

Il s'agit de l'inscription de crédits pour des cautions à rembourser : 4 000 €.

## **3. Montant du budget consolidé**

Le montant du budget primitif 2022 consolidé du budget « Résidences Logements pour Personnes Âgées » est égal à 68 000 €.

**BUDGET PRIMITIF 2022**

**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL  
D'UN ETABLISSEMENT SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

<b>ETABLISSEMENT :</b>	RESIDENCE LOGOMENTS PERSONNES AGEES
<b>ADRESSE :</b>	2, PLACE DE L'EUROPE
<b>ORGANISME GESTIONNAIRE :</b>	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MARCK
<b>TELEPHONE :</b>	03.21.46.22.00
<b>NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :</b>	MADAME NOEL CORINNE
<b>N° FINESS :</b>	
<b>CATEGORIE :</b>	
<b>COMPETENCE :</b>	PRESIDENTE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MARCK
<b>C.C.N.T. :</b>	
<b>DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :</b>	
<b>CAPACITE AUTORISEE :</b>	

mairie@ville-marck.fr

Email

03.21.46.22.25

FAX :

**TOTAL AGREGAT APPROUVE en N-1 (Classe 6-77-78-79)**





**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL  
D'UN ETABLISSEMENT SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	(1) Lits ou places réels N-2	(2) Lits ou places financés	(3) Nombre de jours d'ouverture	(4) Nombre de jours de présence des travailleurs en C.A.T.	(5) Nombre de journées théorique	Activité par dérogation		
						(6) Nombre de personnes	(7) Nombre de journées proposées	(8) Nombre de journées allouées
<b>TOTAL</b>					<b>5 = (2) x (3)</b>			
Externat								
Semi-internat								
Internat								
Autre								
Autre								

	Activité par dérogation		
	(6) Nombre de personnes	(7) Nombre de journées proposées	(8) Nombre de journées allouées

Nature	CA N-4		CA N-3		CA N-2		Moyenne		BP N-1		BP proposé N		Retenu par le tarifcateur	
	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)

**Activité prévisionnelle**

TOTAL en journées		(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)

Externat											
Semi-internat											
Internat											
Autre											
Autre											



**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

ACTIVITE de l'établissement ou du service

Accueil des plus de 20 ans dans les IMIE

<b>Total</b>			
(de 1 à 3)		(3)	
<b>Nombre de journées prévisionnelles</b>		(1)	(2)
<b>TOTAL</b>			
Externat			
Semi-internat			
Internat			
Autres			

	(1)	(2)	(3)



**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

**TABEAU RECAPITULATIF**

	DEPENSES		RECETTES	
	Dernier Budget Approuvé	Budget Primitif 2022	Dernier Budget Approuvé	Budget Primitif 2022
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>		64000,00		64000,00
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		4000,00		4000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>68000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68000,00</b>

Nombre de membres en exercice : 17  
 Nombre de membres présents : 9 + 4 Pouvoirs.  
 Nombre de suffrages exprimés : 13

**VOTES**

Pour : 13  
 Contre : - 0  
 Abstention : - 0

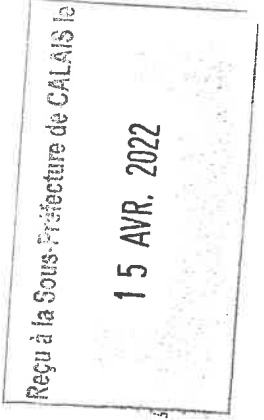
*révisé à la délibération n° CCAS 2022-04-12.*

**SIGNATURES**

L'ordonnateur

La Présidente du Conseil d'Administration du CCAS

L'autorité administrative chargée du contrôle



**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL  
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

**SECTION D'EXPLOITATION : DEPENSES**

**GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE**

	(1) Réal N-2	(2) Budget exécutoire N-1	(3) Budget prévisionnel proposé		(4) Mesures nouvelles	(5) = (3) + (4)	(6) Dépenses autorisées	(7) Budget exécutoire
			Reconduc- tion	Total				
<b>ACHATS</b>								
60611						0,00		0,00
60612						0,00		0,00
60622						0,00		0,00
60624						0,00		0,00
60628						0,00		0,00
6063						0,00		0,00
6068						0,00		0,00
						0,00		0,00

**SERVICES EXTERIEURS**

61128						0,00		0,00
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>								
62428						0,00		0,00
6256						0,00		0,00
6262						0,00		0,00
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>





**SECTION D'EXPLOITATION : DEPENSES**

**GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL**

	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductio n (3)	Mesures nouvelles (4)		
6215				18 000,00	18 000,00	18 000,00
				18 000,00	18 000,00	18 000,00
		0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
				18 000,00	18 000,00	18 000,00



**SECTION D'EXPLOITATION : DEPENSES**

**GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**

	(1) Réal N-2	(2) Budget exécutoire N-1	(3) Budget prévisionnel proposé		(4) Mesures nouvelles	(5)=(3)+(4) Total	(6) Dépenses autorisées	(7) Budget exécutoire
			Reconduc- tion	n				
6132								
61558				46 000,00		46 000,00		46 000,00
6184						0,00		0,00
623						0,00		0,00
627						0,00		0,00
637						0,00		0,00
						0,00		0,00
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>								
6588						0,00		0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
6718						0,00		0,00
673						0,00		0,00
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>								
68112						0,00		0,00
<b>TOTAL GROUPE III</b>								
		0,00	0,00	46 000,00		46 000,00		46 000,00
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>								
		0,00	0,00	64 000,00		64 000,00		64 000,00
002	RAN n-2	RAN n-1					Report à nouveau n	
005								
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>								
		0,00	0,00	64 000,00		64 000,00		64 000,00



## SECTION D'EXPLOITATION : RECETTES

## GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductio n (3)	Mesures nouvelles (4)		
<b>TOTAL GROUPE I</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductio n (3)	Mesures nouvelles (4)		
Prestation de services					0,00	0,00
Autres produits d'activités annexes				40 000,00	40 000,00	40 000,00
Fonds à engager				24 000,00	24 000,00	24 000,00
Forfait autonomie des résidences autonomie				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GROUPE II</b>		0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00

706

7088

747

7483

## GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLE

	Réal N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconductio n (3)	Mesures nouvelles (4)		
Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice					0,00	0,00
<b>TOTAL GROUPE III</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00

777

002

005

RAN n-2	RAN n-1	Report à nouveau n			
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	0,00

B

64 000,00



**SECTION D'INVESTISSEMENT - EMPLOIS**

	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel N
<b>Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat</b>			
13988 Autres subventions			
<b>Remboursement des dettes financières</b>			
165 Dépôts et cautionnements reçus			4 000,00
<b>Acquisition d'éléments de l'actif Immobilisé</b>			
2183 Matériel de bureau et d'informatique			
2184 Mobilier			
2188 Autres immobilisations corporelles			
<b>001 Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)</b>			
<b>004 Amortissements comptables excédentaires différés</b>			
<b>003 Excédent prévisionnel d'investissement</b>		0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>4 000,00</b>





**SECTION D'INVESTISSEMENT - RESSOURCES**

	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel N
<b>Augmentation des fonds propres</b>			
10222 FCTVA			
1312 Subventions d'équip. Collectivités et établis. publics			
13188 Subventions d'équip. Autres subventions			
<b>Augmentation des dettes financières</b>			
165 Dépôts et cautionnements reçus			4 000,00
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>			
28183 Matériel de bureau et informatique			
28184 Mobilier			
28188 Autres immobilisations corporelles			
<b>001 Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)</b>			
<b>004 Amortissements comptables excédentaires différés</b>			
<b>007 Déficit prévisionnel d'investissement</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>



**TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES**  
*Section d'Exploitation*

Numéro de compte	Libellé de compte	Montant total du compte	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition		
				Unité de répartition 1	Unité de répartition 2	Unité de répartition 3
6215	Personnel affecté à l'établissement	18 000,00				
6132	Locations immobilières	46 000,00				
	<b>Total des charges</b>	<b>64 000,00</b>				



**TABLEAU DE REPARTITION DES PRODUITS**  
Section d'Exploitation

Numéro de compte	Libellé de compte	Montant total du compte	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition		
				Unité de répartition 1	Unité de répartition 2	Unité de répartition 3
7088	Autres produits d'activités annexes	40 000,00				
747	Fonds à engager	24 000,00				
	<b>Total des produits</b>	<b>64 000,00</b>				



**TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES**  
Section d'investissement

Numéro de compte	Libellé de compte	Montant total du compte	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition 1	Unité de répartition 2	Unité de répartition 3
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00				
2183	Matériel de bureau et d'informatique					
2184	Mobilier					
2188	Autres immobilisations corporelles					
	<b>Total des charges</b>	<b>4 000,00</b>				





**TABEAU DE REPARTITION DES PRODUITS**  
Section d'investissement

Numéro de compte	Libellé de compte	Montant total du compte	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition		
				Unité de répartition 1	Unité de répartition 2	Unité de répartition 3
10222	FCTVA					
1312	Subventions d'équip. Collectivités et établis. publics					
13188	Subventions d'équip. Autres subventions					
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00				
28183	Amortissement - Matériel de bureau et informatique					
28184	Amortissement - Mobilier					
28188	Amortissement - Autres immobilisations corporelles					
001	Excédent de la section d'investissement reporté					
	<b>Total des produits</b>	<b>4 000,00</b>				



**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

**Tableau de calcul des tarifs**

		Proportion de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
<b>A</b>	<b>TOTAL CHARGES GROUPE I + II + III</b>		
<b>B</b>	<b>PRODUITS EN ATTENUATION</b>	<b>TOTAL GROUPE II + III</b>	
<b>C</b>	Reprises sur le compte 11511 (excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
<b>D</b>	Dotations (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)		
<b>E</b>	Solde débiteur du compte 116-2: Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282: dettes provisionnées pour congés à payer		
<b>F</b>	Provisionnement (débits) de l'exercice au compte 116-3: Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R314-45 du code de l'action sociale et des familles et au compte 116-8		
<b>G</b>	<b>A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées</b>		
<b>H</b>	<b>(+/-) Reprises de résultat (comptes 11510 ou 11519)</b>		
	<b>Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G + ou - H</b>		
	<b>Dotations globale de financement</b>		
	<b>Nombre de journées</b>		
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
	<b>Prix de journée moyen de l'année</b>		
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
	<b>Nombre de forfaits ou de séances</b>		
	<b>Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance</b>		

